

Conseillers en exercice : 23

Présents : 15

Votants : 21

**OBJET :**

Étude de conception  
ZAC des Combettes –  
Candidature au  
programme Leader

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite.

**DELIBERATION N°2025-19**

**PROCES-VERBAL**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 21 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un février,  
Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Sylvie DUBOIS

**Présents** : MM. DUBOIS Sylvie, CHAUSSE Stéphane, FARGIER Marie, ROTGER Patrick, EYRAUD Anne-Marie, VIGNE Christophe, CLEMENT Pierre, BELLENGER Jacques, MORGE Florian, ALONSO Sébastien, LEFRILEUX Yves, VALCKE Sylviane, MEHL Didier, HEMMACHE Martine, BILANCETTI Yann,

**Excusés** : MM. SEVENIER-ALIVON Annick, CROS Isabelle, AULNER Roselyne, DUSSOL Roxane, COSSE Marie-Jeanne, LAVILLE-FRANCHI Anne-Marie, FANTINI Sébastien

**Procurations** : MM SEVENIER-ALIVON Annick à DUBOIS Sylvie, CROS Isabelle à EYRAUD Anne-Marie, AULNER Roselyne à ROTGER Patrick, DUSSOL Roxane à BILANCETTI Yann, COSSE Marie-Jeanne à MEHL Didier, FANTINI Sébastien à VIGNE Christophe

**Absents non excusés** : MM. TAULEMESSE Karine,

*L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, **Christophe VIGNE** a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.*

Le projet d'étude de la ZAC des Combettes semble répondre aux objectifs de l'appel à projet "Redynamiser les communes via des démarches participatives : logements collectifs innovants, concertation nouvelles formes urbaines, éco mobilité" initié par le programme Leader en Ardèche dans le cadre de sa programmation 2023-2027.

Parmi les objectifs de cet appel à projet on relève notamment :

- Accompagner et aider le développement de nouvelles formes urbaines et nouvelles formes d'habitat en veillant à la préservation de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques (gestion de l'eau, gestion des déchets, ...),
- Accompagner des démarches participatives en faveur d'un urbanisme durable en encourageant la participation des habitants aux projets de requalification ou d'aménagement de centres-bourgs visant à développer la dynamique des centralités,

Le budget prévisionnel est le suivant :

Dépense		Recette	
Etude stratégique ZAC	74 975 € HT	Fonds EU Leader	28 000 € HT
		Commune de Villeneuve de Berg Budget ZAC	46 975 € HT
		<b>TOTAL</b>	<b>74 975 € HT</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

**AUTORISE** Mme la Maire à solliciter le concours du FEADER

**AUTORISE** Mme la Maire à déléguer le dépôt du dossier

Pour extrait conforme  
A VILLENEUVE DE BERG  
Le 21 février 2025

Sylvie DUBOIS  
Maire de Villeneuve de Berg



